

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LAZARD ACTIONS US CONCENTRÉ

SICAV

Cet OPCVM est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS
FR0050000084 - RC EUR

Objectif et politique d'investissement

Objectif de gestion : La Sicav est un OPCVM nourricier de l'action C Acc EUR du Compartiment Lazard US Equity Concentrated Fund de la Sicav de droit irlandais Lazard Global Active Funds Plc (ci-après le Compartiment-Maître).

La performance de la Sicav nourricière pourra être inférieure à celle de l'action C Acc EUR Compartiment-Maître en raison notamment de leurs propres frais de gestion et des éventuels frais de couverture.

Politique d'investissement : La Sicav est investie à hauteur de 95% minimum et au maximum 100% en actions C Acc EUR du Compartiment-Maître, et à titre accessoire en liquidités.

Rappel de la politique d'investissement du Compartiment-Maître :

Pour parvenir à cet objectif de gestion, le Compartiment poursuivra son objectif en investissant principalement dans des titres de participation (c'est-à-dire des actions) et dans des titres assimilables à des actions de sociétés domiciliées, constituées ou cotées aux Etats-Unis ou y trouvant, selon le Gestionnaire, d'importantes sources de profit ou encore ayant des liens économiques étroits avec les Etats-Unis.

Le Gestionnaire financier s'efforce d'identifier et d'investir dans des sociétés censées être particulièrement productives au niveau financier ou présentant une productivité financière grandissante. La sélection des actions ne s'appuie pas sur des questions de pondérations sectorielles au sein du portefeuille, même si ces facteurs sont pris en compte pour garantir une diversification suffisante du portefeuille. En outre, la prise en compte des facteurs ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) est pleinement intégrée au processus d'investissement du Fonds, ces facteurs étant considérés comme ayant une incidence potentielle significative sur les valorisations et la performance financière des titres composant l'univers d'investissement de l'OPC.

Le Gestionnaire d'investissement utilise notamment les données ESG recueillies auprès de ressources externes et internes (y compris les sources décrites dans la section du présent Supplément intitulée « Risque de durabilité ») et collabore avec la direction générale des émetteurs pour identifier les émetteurs dont les pratiques en matière de relations de travail, de santé/sécurité des employés, d'impact communautaire, de durabilité des matières premières, de chaîne d'approvisionnement et de ressources similaires, de durabilité des produits et services, de responsabilité de la direction, de composition et de politiques du conseil d'administration, et d'exercice des droits des actionnaires et des pouvoirs de vote, entre autres questions. En cas de score ESG très faible, le Gestionnaire mène une analyse complémentaire pour comprendre les risques financiers potentiels auxquels expose un investissement.

Outre ce qui précède, le Gestionnaire applique une politique d'exclusion ESG qui interdit au Fonds d'investir dans des titres d'émetteurs impliqués dans la fabrication ou la production d'armes controversées ou de chercher à prendre une position sur lesdits titres (c.-à-d. armes de destruction massive, armes nucléaires, armes biologiques, armes chimiques, armes à l'uranium appauvri, armes à sous-munitions ou mines terrestres).

En outre, les investissements du Fonds déclareront généralement des émissions de carbone plus faibles, telles que définies par le

Niveau 1 (Scope 1 - S1) et le Niveau 2 (Scope 2 - S2) dans le cadre de la Greenhouse Gas Protocol Initiative (GHG Protocol) en raison de la pratique générale du Gestionnaire d'investissement consistant à éviter les investissements dans les secteurs des services aux collectivités et de l'énergie.

L'exposition du Compartiment à ces sociétés doit se limiter au total à environ 15 à 35 sociétés. Si, en général, le Compartiment investit dans ou recherche une exposition à des sociétés présentant une capitalisation boursière supérieure à 350 millions de dollars américain au moment de l'achat, le Gestionnaire financier conserve la possibilité d'investir dans des sociétés de l'ensemble du spectre de capitalisation boursière.

Le Compartiment peut aussi investir jusqu'à 10%, au total, de sa valeur en parts ou actions d'autres fonds d'investissement (y compris dans des fonds indiciels).

Le Compartiment peut investir dans des Real Estate Investment Trusts ou REIT (c'est-à-dire des sociétés d'investissement immobilier cotées) et des placements collectifs de type « fermés » si ces investissements sont conformes à la Politique d'Investissement du Compartiment.

Jusqu'à 20 % des actifs nets du Compartiment peuvent être détenus en espèces et dans des investissements assimilés à des espèces. Ce pourcentage peut être dépassé si le Gestionnaire financier considère que les conditions du marché et les intérêts des Actionnaires le justifient.

Le Compartiment peut recourir à des produits dérivés (des contrats financiers dont la valeur est indexée sur le prix d'un investissement sous-jacent) à des fins d'optimisation de la gestion de portefeuille.

Information Benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

Affectation des sommes distribuables :

Affectation du résultat net : Capitalisation

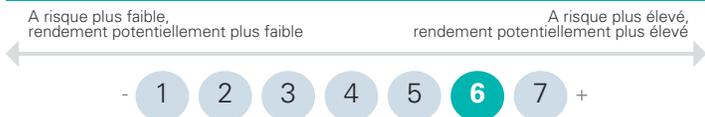
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Durée de placement recommandée : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+3 ouvré
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 10h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Profil de risque et de rendement



Explication de l'indicateur et ses principales limites :

L'exposition au marché des actions américaines explique le classement de l'OPC dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque lié aux dérivés :** Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.
- **Risques importants non pris en compte dans l'indicateur (pour le maître) :** Le profil de risque de la Sicav nourricière est identique au profil de risque du compartiment-Maître.
 - Il n'existe aucune garantie de capital ni aucune protection de la valeur du Compartiment. La valeur de votre investissement et du revenu qu'il génère peut diminuer ou augmenter, et il est possible que vous ne récupériez pas le montant total que vous avez investi au départ.
 - Étant donné la nature concentrée du portefeuille d'investissement du Compartiment, le niveau de risque devrait être supérieur à celui de portefeuilles plus diversifiés et la valeur, plus volatile.
 - Le Compartiment peut investir dans des parts ou actions d'autres fonds d'investissement. Ces autres compartiments peuvent appliquer leurs propres commissions et frais.
 - Le Gestionnaire financier peut investir dans des titres qu'il considère comme étant sous-estimés ou présentant un potentiel de croissance. Les titres peuvent ne pas atteindre une telle valeur ou un tel niveau de croissance avant longtemps, voire jamais.
 - Les rendements de votre investissement peuvent être affectés par les évolutions du taux de change entre la devise de référence du Compartiment et la devise dans laquelle les investissements du Compartiment sont libellés, la devise de votre Catégorie d'Actions et celle de votre pays de résidence.
 - Il s'agit d'une Catégorie d'actions non couverte, vos actions seront exposées aux fluctuations du taux de change entre la devise de libellée et la devise de référence du Compartiment. Cela peut avoir une incidence sur les performances de vos actions.
- Les dispositions du Compartiment-Maître, en matière de souscriptions et de rachats sont définies dans le prospectus de ce dernier, disponible sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr.

La surveillance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	2,0%
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants	1,21%*
----------------	--------

Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

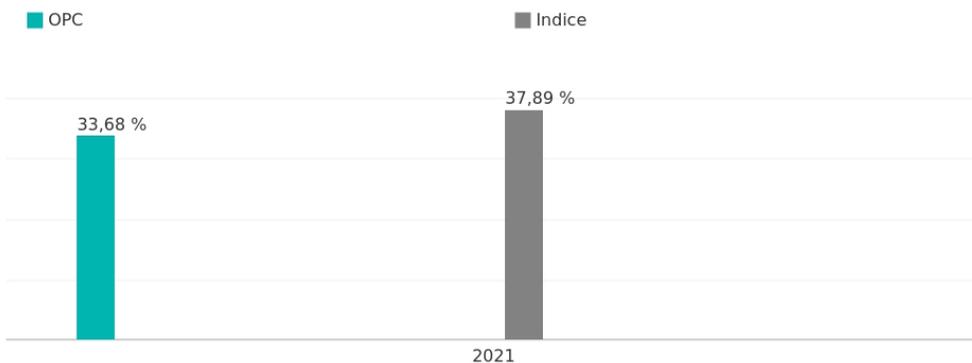
Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

*Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/03/2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC, disponible sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

Date de création de l'OPC :
18/12/2020

Devise : EUR

Indicateur de référence :
Standard & Poor's 500 Net Total Return

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS BANK.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne par affichage dans les locaux de LAZARD FRERES GESTION SAS et sur internet www.lazardfreresgestion.fr.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC nourricier et le Compartiment-Maître : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **07/09/2022**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.